

**CONTRAT D'ENGAGEMENT ANNUEL POUR LA PARTICIPATION
D'ANIMAUX DE BASSE-COUR A UNE MANIFESTATION PUBLIQUE**
(Délibération n°315 du 22 juillet 1992)
ANNEE 20....

Engagement de l'éleveur d'animaux de basse-cour

Je soussigné,

propriétaire ou gérant* de l'élevage

Sis à

ESPECE	RACE	NOM	IDENTIFICATION

Si cet engagement concerne plus de 5 animaux, merci d'utiliser l'annexe pour en faire le listing

m'engage, concernant les animaux désignés ci-dessus et/ou listés en annexe à :

- informer le vétérinaire de mon élevage de la participation de mes animaux à toute manifestation publique durant l'année en cours ;
- préciser le listing des animaux présentés à mon vétérinaire dans un délai minimum d'un mois avant chaque manifestation ;
- ne présenter lors des manifestations publiques que des animaux visiblement en bonne santé et visiblement indemnes de parasites externes ;
- réaliser un traitement anti-parasitaire externe avec un insecticide et acaricide avant chaque manifestation, en concertation avec mon vétérinaire ;
- assurer la transmission du présent engagement au SIVAP (davar.sivap-sa@gouv.nc) au plus tard 15 jours avant la manifestation.

Engagement du vétérinaire

Je soussigné, Dr

Atteste assurer un suivi régulier des animaux de l'éleveur susnommé, depuis le

Date et signature du propriétaire de l'élevage ou gérant :

Date et signature et cachet du vétérinaire :